

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-417 du 31 Décembre 1990

Portant nomination de Monsieur Valentin Hounsou HOUNSA, en qualité de Directeur du Centre National des Oeuvres Universitaires (CENOU).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi Constitutionnelle N° 90-022 du 13 Août 1990 portant Organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N° 90-146 du 29 Juin 1990 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Education Nationale ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 Décembre 1990.

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur Valentin Hounsou HOUNSA est nommé Directeur du Centre National des Oeuvres Universitaires (CENOU).

Article 2. - Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 31 Décembre 1990
par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

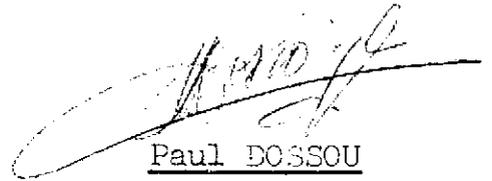
Nicéphore SOGLO

Le Ministre de l'Education
Nationale,



Paulin HOUNTONDJI

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Ministre intérimaire
des Finances

Ampliatioms : PR 6 PM 4 HCR 4 BGG 4 CS 2 MF 4 AUTRES MINISTERES 15
DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 CPE-DLC-INSAE 3 BCP 1 UNB-FASJEP 2 IGE 2 DCCT 1
GCONB 1 BN-DAN 2 INTERESSE 1 JORB 1.-